Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie de Paris.*
Séance du 6 Juillet 1910.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND
LIBRARY

CANCERS TRAITÉS AVEC SUCCÈS PAR LA FULGURATION

PAR M. DE KEATING-HART.

Au nom de M. Schwartz et au mien, j'ai l'honneur de vous présenter deux malades autrefois atteints de cancers, tous deux récidivés presque immédiatement après opération chirurgicale et qui, depuis qu'elles ont été opérées avec fulguration ne donnent plus, depuis de nombreux mois déjà, aucun signe de rechute.

OBS. I. — Mme Marthe R..., trente-neuf ans, modiste.

Antécédents personnels. — A onze ans, rougeole; à dix-sept ans, scarlatine suivie d'albuminurie et de pseudo-rhumatisme infectieux. A dix-huit ans, fièvre thyphoïde. La malade dit avoir toujours été anémique.

Histoire de la maladie. — A trente ans, au niveau de l'aine droite, apparition d'une tumeur rouge saillante, du volume d'un œuf de pigeon.

Première intervention en 1901. Extirpation de la tumeur, qui récidive presque immédiatement.

Deuxième intervention en 1905, à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Lucas-Championnière.

Devant l'étendue et la profondeur des lésions, M. Lucas-Championnière jugeant une extirpation large impossible et une ablation complète restreinte aux seules lésions inutile et très délabrante, enlève la plus grande partie de la tumeur et confie la malade à la radiothérapie entre les mains expérimentées de M. Béclère. Pendant deux ans et demi, elle subit les applications des rayons X, avec amélioration notable d'abord, puis développement rapide de la tumeur quelques mois après.

Le 3 mai 1909, la malade entre à l'hôpital Cochin, dans le service du Dr Schwartz. A ce moment, voici quel est l'état des lésions : le pubis constellé de télangiectasies radiothérapiques présente, à droite de la

ligne médiane, sur l'arc du pubis, une tumeur rouge indurée, du volume d'un œuf de poule. Au-dessus, vers le sillon inguinal droit, un gonflement dur et profond gagne la grande lèvre droite, qu'elle soulève et pénètre de trois centimètres dans le vagin, dont la paroi droite est adhérente et indurée.

Sous la tumeur pubienne, on sent une sorte de gâteau large comme la paume de la main et adhérent aux plans profonds.

État général assez bon, quoique affaibli. La malade se plaint de douleurs irradiées autour des lésions.

Opération le 8 mai 1909. Exérèse laborieuse de la tumeur par M. Schwartz, aussi large que possible, mais forcément restreinte dans la profondeur afin de ne pas effondrer la paroi antérieure de l'abdomen. Puis fulguration énergique de la vaste plaie par M. de Keating-Hart. Autoplastie à l'aide de lambeaux empruntés à la peau de l'abdomen. Large drainage. Suites normales.

La suture vaginale seule est possible, car, à la région abdominale, les téguments sont insuffisants. Apposition de greffes. Les greffes prennent bien.

Jusqu'en novembre 1909, état local parfait. A ce moment, soit après six mois, on constate la présence, à quelques centimètres au-dessus de l'ancienne tumeur, d'une petite masse indurée et mobile sous la peau, du volume d'une petite noix.

Nouvelle exérèse, celle-là très facile. Guérison consécutive rapide, se maintenant depuis huit mois.

L'examen histologique, fait dans le service de M. Schwartz, par M. Delval, a établi qu'il s'agissait d'un sarcome fuso-cellulaire.

Obs. II. — Mme S..., carcinome du sein.

Antécédents héréditaires. — Père mort de néoplasme gastro-hépatique.

Antécédents personnels. — Pneumonie. Congestion pulmonaire, quatre enfants, trois morts.

Histoire de la maladie. — Il y a quatre ans, la malade fait une chute ; trois abcès se forment sous le bras, suppurent et guérissent. C'est à partir de ce moment que la malade constate que son mamelon est un peu rétracté et que le sein est dur.

A l'examen, l'on constate que le sein droit est relevé, comme appliqué contre la poitrine. Le mamelon est rétracté également. A la palpation, on sent la présence d'une tumeur dure, mal limitée, qui n'est pas adhérente aux plans profonds, mais qui adhère nettement à la peau. Le phénomène de la peau d'orange est facilement obtenu. La malade n'éprouve aucune douleur. L'examen des autres appareils est négatif.

Opération en juin 1908. Ablation du sein. Curage de l'aisselle. Drain.

La malade rentre dans le service le 22 février 1909, soit quelques mois plus tard. Depuis plusieurs jours elle se plaint de violentes douleurs dans l'aisselle droite. On constate, en l'examinant, une volumineuse tuméfaction dure située dans la région axillaire, sous le bord du grand pectoral et adhérent à celui-ci.

L'évolution de cette tumeur affecte l'allure d'une adénite inflamma-

toire, mais tout fait penser qu'il ne s'agit là que d'une *récidive cancéreuse* rapide. Le 25 février 1909, M. Schwartz extirpe toutes les masses axillaires dont l'aspect clinique, puis l'examen histologique, confirment le diagnostic de récidive.

Fulguration par Keating-Hart, suites normales. Sortie le 23 mars.

La malade est en parfait état en juillet 1910, *soit près d'un an et demi après l'intervention.*

L'examen histologique fait par M. Delval, a révélé la nature cancéreuse (épithélioma alvéolaire) de la récidive.

Conclusions. — L'intérêt de ces deux cas réside en ce point que ces malades, opérées toutes deux largement une première fois et toutes deux récidivées, ont, après fulguration, obtenu une guérison notablement supérieure à celle qu'avait donnée la chirurgie seule, malgré la longueur de la première exérèse.

Pour le cancer du sein en particulier, alors que la récidive avait eu lieu au bout de quelques mois, affectant une évolution très rapide, la non-récidive consécutive à la fulguration dure encore après dix-sept mois.

M. Schwartz. — Un mot seulement encore. Nous apportons des faits; peut-être pourrait-on nous faire des objections en disant : la première opération n'a pas été suffisante, de là, récidive; cependant, j'opère toujours de la même façon; par conséquent je ne crois pas que l'objection soit fondée, et qu'il soit exact de dire que la récidive n'est pas survenue après la deuxième opération, parce que celle-ci fut plus complète.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — 6018.